



CGT CHS-CT Finances 75 <chscgt75@gmail.com> 13:38

**Monsieur Le Président du CHS-CT,**

Selon des informations que nous ont transmises nos collègues représentants C T, la Drfip a décidé de procéder à la désinfection par nébulisation du service SIE Monceau-Epinettes du site bld de Reims. D'autres parties de sites feraient ponctuellement l'objet d'une "nettoyage approfondi", ce qui est encore différent.

Des agents amenés à se rendre sur un site contaminé encourent un risque caractérisé. Le site Boucry ne fait pas à notre connaissance partie des sites nettoyés approfondis ou désinfectés. Dans ce contexte, nous vous signalons le site de Boucry qui vient d'être concerné par un cas et sur lequel une agente se rend depuis son domicile éloigné de Paris.

Les membres du CHS-CT représentants CGT des personnels déposent ici un droit d'alerte pour danger grave et imminent pour une agente qui a exercé ce matin son droit de retrait sur ce site. Cette agente vient du 92 et doit utiliser les transports en commun sans moyen de protection (gants. Masques, gels, lingettes). De plus l'agente n'est pas sûre de trouver ce matériel présent sur son lieu de travail. Enfin un agent a été identifié comme vecteur potentiel COVID 19 à l'étage auquel elle travaille et nous n'avons pas connaissance d'un début de désinfection.

En conséquence, nous déposons ici un droit d'alerte et sommes à votre disposition pour recevoir toute information sur les modalités de désinfection qui s'imposent, et pour commencer une enquête conjointe prévue par les textes.

**les membres du CHS-CT**

**Pour la CGT Finances**

Fabrice EGALIS Thierry MOREAU Jamel MAZOUZI

Laurence NORMAND Pascal TOURKI Christophe MICHON

**Pour le SPAEF CFDT**

Christophe DUPOUY

**Pour FO Finances**

Jean- Baptiste CHOLLET

**Envoyé :** lundi 30 mars 2020 à 10:11

**À :** Chef.fe de service

**Objet :** Pandémie\_COVID-19\_

Bonjour,

Je m'adresse à vous afin d'exprimer mon anxiété concernant la pandémie liée COVID-19 que notre pays subit.

En effet, habitant dans le sud du 92 et travaillant dans le 18eme, je me vois contraint d'utiliser les transports en commun pour me rendre sur mon lieu de travail.

Un trajet conséquent, faisant intervenir des changement de transports, sans aucune protection d'usage (masque et gants) compte tenu de la pénurie qui touche actuellement le pays. Un réseau de transports qui est fortement réduit et manquant de personnels pour son entretien.

De même, sur mon site, je n'ai aucune garantie d'une mise à disposition de gels hydroalcooliques et d'un entretien ménager régulier. Surtout, qu'à l'étage où je travaille, il existe un potentiel cas de collègue contaminé par le COVID-19.

Les spécialistes ainsi que les personnels soignants ne cessent de le répéter, le virus ne circule pas dans l'air mais bien par l'intermédiaire de personnes physiques.

C'est la raison pour laquelle chacun doit contribuer à lutter contre la propagation de ce virus, en limitant les déplacements, pour protéger soi-même et les autres.

Compte tenu de l'importance de ma mission, de l'importance du confinement et des grands risques de contaminations encourus, ma présence ne me paraît pas essentielle.

Ce virus constitue un danger grave pour la santé de tous, quelque soit l'âge, le sexe, même sans présence de pathologies particulières. C'est pour cela que j'exerce mon droit de retrait.

Dans l'attente de vous lire,

Bien cordialement,